



**Procès-verbal de la quinzième (15^e) assemblée annuelle
du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge
tenue le jeudi 28 mars 2019 à 19h15
Club de golf de Cap-Rouge
Salle «Le Pub»
4600, rue Saint-Félix, Québec**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Liste des présences en annexe.

Accueil des participants – Apéro (17h30)

À leur arrivée, les participants inscrivent leur nom sur la feuille des présences et reçoivent une pochette contenant les documents qui seront discutés au cours de l'assemblée. Ils sont invités à prendre l'apéro en discutant avec les administrateurs et les invités présents.

Conférence de M. Vital Boulé (18h30)

Projet d'ordre du jour

Accueil des participants – Cocktail d'înatoire	17h30	
Mot du président	18h30	
Conférence de Catherine Vallières et Vital Boulé :		
« Dix ans de suivi de la qualité de l'eau de la rivière du Cap Rouge ... Qu'est-ce qu'on peut en tirer ? »		
1. Ouverture de la 15 ^e assemblée annuelle des membres	19h15	Informé
2. Adoption de l'ordre du jour		Décider
3. Adoption du procès-verbal de la 14 ^e assemblée annuelle du 22 mars 2018		Décider
4. Ajustements apportés à la mission et aux orientations stratégiques du CBRCR et modification des règlements généraux		Décider
5. Propositions déposées par le CBRCR dans le cadre de l'initiative « Rêvons nos rivières » de la Ville de Québec et de la révision du plan de mise en valeur de la rivière du Cap Rouge		Informé
6. Rapport des activités 2018 et plan d'action 2019		Informé

- | | |
|--|---------|
| 7. États financiers 2018 et prévisions budgétaires 2019 | Informé |
| 8. Approbation des actes posés par les administrateurs en 2018 | Décider |
| 9. Nomination du vérificateur des livres et des états financiers pour l'année 2019 | Décider |
| 10. Élection des membres au conseil d'administration | Décider |
| 11. Varia | Informé |
| 12. Levée de l'assemblée | Décider |

1. Ouverture de l'assemblée annuelle (19h22)

Le président, M. Normand Villeneuve, présente les membres du conseil d'administration et invite les participants à prendre connaissance des documents qui leur ont été remis à leur arrivée et déclare l'assemblée annuelle ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

AA - 28 mars 2019 – Il est proposé par Mme Isabelle Gagnon et appuyé par M. André Vézina que l'ordre du jour de la quinzième assemblée soit approuvé tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 14^e assemblée annuelle du 28 mars 2018

Le procès-verbal de la quatorzième assemblée annuelle, qui a été tenue le 28 mars 2018, a été transmis aux membres en règle, par la poste, avec la convocation et le projet d'ordre du jour.

AA – 28 mars 2019 – Il est proposé par M. Michel Lagacé et appuyé par M. André Vézina que le procès-verbal de la quatorzième assemblée soit approuvé tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

4. Ajustements apportés à la mission et aux orientations stratégiques du CBRCR et modification des règlements généraux

Le président revient sur les démarches entreprises depuis 2018 afin de colliger les points de vue des membres sur les orientations stratégiques de l'organisme ainsi que sur la mission que l'on souhaite examiner et le cas échéant modifier. Le président explique que tout compte fait, la plupart des membres qui se sont exprimés lors de l'assemblée annuelle de 2018 et depuis ce temps désirent maintenir la mission de l'organisme tout en modifiant son libellé afin qu'il réponde davantage aux réalités d'aujourd'hui.

M. André Demers demande au président s'il est requis de modifier les règlements généraux pour apporter une telle modification à la mission. Le président explique qu'il est requis de modifier les règlements généraux où la mission est énoncée mais il précise qu'aucune modification n'est requise aux lettres patentes du CBRCR car la mission de l'organisme n'y apparaît plus depuis quelques années et que les objets de l'association ne seront pas modifiés.

M. André Vézina commente l'énoncé de mission en mettant l'accent sur l'importance de l'aspect patrimonial et historique.

Le président procède à la lecture des modifications adoptées par le conseil d'administration en 2019 et demande à l'assemblée de se prononcer sur cette modification afin de l'entériner.

Considérant les exercices de réflexion de l'assemblée annuelle 2018 et du conseil d'administration sur la mission du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge;

Considérant les conclusions du conseil d'administration quant à la pertinence de voir évoluer la mission du CBRCR conformément à l'étendue réelle de ses activités et à la diversification de ses moyens d'action;

Considérant la décision du conseil d'administration, le 25 mars dernier, de modifier la mission du CBRCR inscrite au premier alinéa de l'article 4.3 des règlements généraux de l'Association;

Considérant que le libellé d'origine stipule que « L'Association a comme mission de favoriser la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Cap Rouge »;

Considérant que cet énoncé a été remplacé par le suivant : « L'Association a pour mission de promouvoir une gestion intégrée et responsable de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Cap Rouge afin d'améliorer sa qualité, valoriser ses usages et préserver les espèces qui y vivent »;

Considérant les explications fournies lors de cette assemblée annuelle;

AA – 28 mars 2019 – Il est proposé par M. André Vézina et appuyé par Mme Line Renaud que les modifications apportées en mars 2019 à l'article « Mission » des règlements généraux du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge soient approuvées. Adopté à l'unanimité.

5. Propositions déposées par le CBRCR dans le cadre de l'initiative « Rêvons nos rivières » de la Ville de Québec et de la révision du plan de mise en valeur de la rivière du Cap Rouge

Le président explique le contexte dans lequel s'inscrit le dépôt d'un mémoire par le CBRCR et il présente les projets que l'on souhaite voir se développer dans les prochaines années. Entre autres, le mémoire propose d'aménager le secteur situé à l'embouchure de la rivière avec des infrastructures d'accès afin de profiter d'une nouvelle proximité avec la rivière. Aussi, le mémoire propose de compléter le sentier de la Fabrique vers la rue Saint-Félix afin de créer une boucle évitant ainsi aux randonneurs de revenir sur leurs pas, d'ajouter un nouveau tronçon de sentier sur la rive droite de la rivière et de connecter les sentiers des secteurs nord et sud. Finalement, le mémoire propose d'aménager un pavillon dédié à des activités d'animation, d'information et d'interprétation.

6. Rapport des activités 2018 et plan d'action 2019

Le président invite les participants à consulter le document « Rapport des activités 2018 » qui fait une synthèse des activités menées par le CBRCR depuis la dernière assemblée annuelle.

Normand Villeneuve fait part des différents travaux réalisés durant l'année 2018, notamment ceux de lutte à la berce du Caucase, la production d'un rapport de caractérisation de la qualité de l'eau, l'animation citoyenne et l'entretien des sentiers.

Le président présente aussi les grandes lignes du plan d'action 2019 :

- Dépôt de nouveaux projets à la Ville de Québec;
- Poursuite de la campagne d'éradication de la berce du Caucase;
- Lutte à l'agrile du frêne;
- Caractérisation des milieux hydriques;
- Sensibilisation des agriculteurs pour la protection des bandes riveraines;
- Informer et sensibiliser la population et les acteurs de l'eau.

7. États financiers 2018 et prévisions budgétaires 2019

M. Normand Villeneuve invite la trésorière, Mme Monique Béland, à présenter les grandes lignes des états financiers 2018.

Les membres désireux de se procurer les états financiers détaillés sont invités par le président à le faire en prenant une copie sur la table d'accueil.

États financiers 2018

	2018	2017
Revenus		
Entente de services avec la Ville de Québec	111 123 \$	120 060 \$
Subventions de la Ville de Québec	26 115	1 000
Subventions de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	2 000	2 000
Subventions des ministères provinciaux	38 736	32 388
Subventions gouvernementales discrétionnaires	2 000	2 000
Subventions salariales	5 352	15 872
Commandites		5 000
Cotisations des membres	<u>600</u>	<u>625</u>
	<u>185 926</u>	<u>178 945</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	139 639	132 635
Coût des contrats	7 459	5 984
Assurances	1 017	1 047
Frais de déplacement	7 096	8 946
Intérêts et frais bancaires	1 096	982
Papeterie et frais de bureau	748	1 294
Publicité et représentation	1 239	2 296
Services professionnels	14 727	7 756
Taxes et permis	1 357	676
Télécommunications	1 292	1 531
Amortissement des immobilisations corporelles	6 233	5 170
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		<u>(2 651)</u>
	<u>181 903</u>	<u>165 666</u>
Excédent des revenus sur les charges	4 023	13 279
Actif net au début	<u>193 002</u>	<u>179 723</u>
Actif net à la fin	<u>197 025</u> \$	<u>193 002</u> \$

M. Normand Villeneuve invite le vice-président, M. Alain Schreiber, à présenter le tableau des prévisions budgétaires 2019.

Prévisions budgétaires 2019

	PRÉVISIONS 2018 (révisées en oct 2018)	PRÉVISIONS 2019
Produits		
Convention Ville de Québec	111 000 \$	109 800 \$
Mandats VdQ Autres	21 600 \$	12 000 \$
Entretien promenade Samuel Champlain	14 000 \$	14 000 \$
Subventions salariales (gouvernements)	5 756 \$	15 800 \$
Subventions discrétionnaires	2 000 \$	2 000 \$
Subvention Ville de Saint-Augustin	2 000 \$	2 000 \$
Projets MAPAQ Berce	27 000 \$	21 800 \$
Agrile	0 \$	31 000 \$
Commandites	0 \$	
Subvention arrondissement	0 \$	
Cotisation (réguliers et corporatifs)	500 \$	500 \$
Autres revenus	5 700 \$	7 000 \$
	189 556 \$	215 900 \$
Charges		
Salaires et frais employeur	150 000 \$	195 500 \$
Matériel et équipements	7 000 \$	7 000 \$
Services profess, et sous-contractants	10 000 \$	17 500 \$
Services administratifs (comptable et paie)	3 500 \$	3 500 \$
Communications et site internet	1 500 \$	1 500 \$
Amortissement et pertes	6 234 \$	4 500 \$
Fournitures de bureau, photocopies et poste	1 000 \$	1 500 \$
Véhicules et déplacements	8 500 \$	7 500 \$
Frais des comités et AGA	1 000 \$	1 000 \$
Frais bancaire et de crédit	400 \$	400 \$
Cotisations et frais gouv.	500 \$	1 500 \$
Autres		-
	189 634 \$	241 400 \$
Surplus (déficit)	(78 \$)	(25 500 \$)

8. Approbation des actes posés par les administrateurs en 2018

Considérant la présentation du rapport des activités 2018;

Considérant la présentation des états financiers 2018 par le président et le vice-président;

Considérant les explications données à l'égard de ces rapports,

AA- 28 mars 2019 – Il est proposé par M. André Vézina et appuyé par M. André Demers de ratifier les actes posés par les administrateurs au cours de l'année 2018. Adopté à l'unanimité.

9. Nomination du vérificateur des livres et des états financiers pour l'année 2019

Attendu qu'en vertu de l'article 9.3 des règlements généraux du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge, un vérificateur des états financiers est nommé par les membres réunis en assemblée annuelle;

Attendu que la firme Audet, Beaudoin, Girard, comptable agréé, S.E.N.C.R.L. s'est dite disposée à assumer, pour l'année 2019, la responsabilité d'agir à titre de vérificateur des états financiers;

Attendu que les services rendus par la firme Audet, Beaudoin, Girard, comptables agréés répondent aux besoins du CBRCR et que le Conseil en recommande la nomination;

AA - 28 mars 2019 – Il est proposé par Mme Agathe Lapointe Demers, appuyé par M. Vincent Audet, de confier à la firme Audet, Beaudoin, Girard, comptables agréés, le mandat de réaliser la préparation des états financiers du CBRCR pour l'année 2019. Adoptée à l'unanimité.

10. Élection des membres au conseil d'administration

AA-28 mars 2019 - Il est proposé par Mme Lucie Vallée, appuyé par M. Jean-Pierre Amyot et résolu que soit désignée Mme Agathe Cimon pour agir à titre de présidente d'élection et que M. Mathieu Denis soit désigné pour agir à titre de secrétaire d'élection. Mme Cimon et M. Denis acceptent.

La présidente d'élection décrit la composition actuelle du conseil d'administration et informe l'assemblée que six postes vacants pourront être comblés. Elle invite les membres à proposer des candidats:

- M. André P. Demers propose la candidature de Mme Valérie Villeneuve : Mme Villeneuve accepte;
- Mme Isabelle Gagnon propose la candidature de M. Normand Villeneuve : M. Villeneuve accepte;
- M. Normand Villeneuve propose la candidature de M. Alain Schreiber: M. Schreiber accepte;
- M. Alain Schreiber propose la candidature de M. André P. Demers : M. Demers accepte;
- M. Vital Boulé propose la candidature de Mme Monique Béland : Mme Béland accepte;
- Mme Monique Béland propose la candidature de M. Michel Lagacé : M. Lagacé refuse;
- M. Normand Villeneuve propose la candidature de M. Vincent Audet : M. Audet accepte.

Après la fermeture de la période de mise en candidature, la présidente d'élection s'assure de la volonté des six candidats. Constatant que les candidatures n'excèdent pas les maximums fixés par règlement, la présidente d'élection propose à l'Assemblée que les candidats proposés soient élus par acclamation. Les membres de l'Assemblée en conviennent et les candidats sont déclarés élus.

11. Varia

M. Alain Schreiber souligne l'implication soutenue du président dans les activités de l'organisme.

M. André Demers propose une motion de félicitations et de remerciements à toute l'équipe du CBRCCR ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration.

Le président remercie les membres du comité organisateur. Il remercie les employés et les membres du CA pour leur précieuse implication. Il remercie enfin les membres de l'Assemblée pour leur présence à cette soirée.

Mme Isabelle Gagnon propose quant à elle une motion de remerciement à l'attention des administrateurs qui ont terminé leurs mandats.

M. Vincent Audet se présente aux membres de l'Assemblée et il explique brièvement son parcours scolaire et professionnel.

Mme Lucie Vallée suggère que l'on revienne sur le point de vue de M. André Demers concernant la possibilité de bonifier notre membership. M. Normand Villeneuve explique que des efforts soutenus ont été faits en ce sens. M. Demers exprime son interrogation sur la quantité de membres corporatifs actuellement membres depuis 2018.

M. André Vézina propose quant à lui de publier dans le journal local un article invitant les citoyens à devenir membres du CBRCCR.

12. Levée de l'assemblée

M. Normand Villeneuve procède à la clôture de l'assemblée en remerciant les participants pour leur attention et leur participation.

AA. 2019 – 28 mars 2019 – À 21h07, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Monique Béland, appuyé par M. Michel Lagacé et résolu que l'assemblée soit levée. Adopté à l'unanimité.

Prise de notes et rédaction : M. Mathieu Denis

Révision : M. André P. Demers, secrétaire; M. Normand Villeneuve, président

**Annexe – Liste des présences
Assemblée annuelle du CBRCR
28 mars 2019**

Amyot	Jean-Pierre
Audet	Vincent
Béland	Monique
Bernier	Paul
Bérubé	Jacques
Boulé	Vital
Cimon	Agathe
Cloutier	Audrey
Cossette	Jean
Demers	André
Demers	André P.
Denis	Mathieu
Désilets	Louis
Dumont	Marie-Claire
Gagnon	Diane
Gagnon	Isabelle
Guilbault	Jean
Hains	Andréanne
Lagacé	Michel
Lanoie	Martine
Lapointe-Demers	Agathe
Martimbeau	Nathalie
Pondevy	Frédéric
Proulx	Lucie
Ramdani	Mustapha
Rémond	Line
Schreiber	Alain
Vallée	Lucie
Villeneuve	Valérie
Villeneuve	Normand